



35^{es} Assises Nationales des Associations d'Aide aux Victimes

SANTÉ ET JUSTICE

UNE NOUVELLE AMBITION AU SERVICE DES VICTIMES ?

28 & 29 JUIN 2022



LA MAISON

2 Bd Pierre de Coubertin
58000 Nevers

INFORMATIONS ET RÉSERVATION
03 86 36 67 83 | ANDAVI.FR
FRANCEVICTIMES58@GMAIL.COM

MARDI 28 JUIN

8h30 – 9h30

Accueil - Café

9h30 – 10h30

Discours d'ouverture

Monsieur le Président de France Victimes 58, Jérôme MOREAU
Madame la Présidente de la fédération France Victimes, Maryse LE MEN RÉGNIER
Monsieur le Maire de Nevers, Denis THURIOT
Monsieur le Président du Conseil Départemental, Fabien BAZIN
Monsieur le Ministre de la Justice, Garde des Sceaux

10h30 – 10h45

Allocution d'ouverture

« La Santé au service des victimes : évolution et adaptation du droit pénal ? »
Marie-Christine TARRARE, Procureur Général près la Cour d'appel de Bourges

10h50 – 11h00

Pause

11h00 – 12h30

Table ronde 1 : Détection et signalement Santé/Justice

Sous la
présidence de
Alexa CARPENTIER,
Procureur de la
République du
Tribunal Judiciaire

Détection de la dangerosité par les forces de l'ordre

Sonia FIBLEUIL, Porte-parole de la Police Nationale

Détection des violences chez les enfants

Anne MATTHEWS-GAULON, Pédiatre médecin référent enfant en danger responsable, pédiatre sociale,
membre du CNVIF

Coordination des signalements des médecins pour l'enfance et les violences intrafamiliales

Isabelle ROME, Magistrate

Le schéma de médecine légale en France : Bilan et perspectives

Laurent MARTRILLE, Médecin légiste- CHU Montpellier, membre du Conseil scientifique de France Victimes

Le Ministère de la Santé au service de la protection et de la prévention des victimes : UAPED

Pierre PRIBILE, Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé, Bourgogne Franche Comté (sous réserve)

Échanges avec la salle

12h45 – 14h00

Buffet déjeunatoire

14h00 – 15h30

Table ronde 2 : L'expertise, élément clef de la reconnaissance du préjudice

Sous la
présidence
de Marie Pierre
VIRET Magistrate
déléguée à
la politique
associative et à
l'accès au droit

L'expertise : enjeux juridiques et cadre légal en droit pénal

Aurélie CAPELLO, Maître de Conférences, Université

L'évolution des préjudices corporels

Julie DECHERY, Médecin expert

Le difficile accompagnement des victimes lors de l'expertise

Pauline SAINT MARTIN, Médecin Légiste Tours, créatrice de la maison des femmes du département

L'expertise lie-t-elle le juge ?

Sami BEN HADJ YAHIA, Président de la Cour d'Assises du ressort de la Cour d'Appel de Bourges

L'avocat face l'expert : conseil et appui des victimes

Eugène BANGOURA, Avocat au Barreau de Bourges

Échanges avec la salle

15h30-15h45

Pause

15h45 – 17h30

Sous la
présidence de
Françoise
PASSUELO,
Vice-Présidente
France Victimes

● **Table ronde 3 : Les dispositifs inspirants**

Santé et Justice un enjeu sociétal majeur ?

Grand Témoin Président du Conseil Economique Social et environnemental

Psychothérapie et accompagnement psy associatif : quelles frontières ?

Bastien BRUL, psychologue référent à la fédération France Victimes

La maison des femmes : modèle et bébé

Ghada HATEM, gynécologue, directrice de la Maison des Femmes de St-Denis

La mise en lumière d'un parcours de la victime : la thérapie réseau dans la Nièvre

Stéphanie MONTEL, administratrice France Victimes 58- ANDAVI

L'équipe psycho-mobile de Strasbourg : mobilité et proactivité

Faouzia SAHRAOUI, Directrice de SOS AIDE AUX HABITANTS – France Victimes 67

Les chiens d'assistance judiciaire et les facility dogs

Frédéric ALMENDROS, magistrat- Tribunal Judiciaire de Nîmes

Représentant de Victim Support Europe

Échanges avec la salle

19h30

● **Accueil Dîner de Gala**

MERCREDI 29 JUIN

8h15 – 9h00

● **Accueil – Café**

9h00 – 10h30

● **État des lieux des neurosciences en lien avec l'impact du psycho-trauma**

Wissam EL HAGE, Professeur en psychiatrie de l'adulte - Université de Tours, CHU de Tours et responsable du Centre régional du Psychotraumatisme Centre Val de Loire

Thérapies adaptées contre le psychotraumatisme

Guillaume VAIVA, Co-président du CN2R- Centre National de Ressources et de Résilience

L'indemnisation des victimes : le cas des victimes d'accidents médicaux

Sébastien LE LOUP, Directeur de l'Office National d'Indemnisation des Accidents Médicaux

Prestation en nature ... Accompagnement matériel

Pascale RIBES, Présidente de l'APF – France Handicap

Échanges avec la salle

10h30 - 10h45

● **Pause**

10h45 – 12h15

● **Table ronde 5 : Reconstruction des personnes**

Comment faire résilience : un enjeu de société

La construction de la victimité clinique : obstacle ou appui à l'accès à la justice sociale ?

Catherine ROSSI, Professeure agrégée de criminologie à l'École de travail social de l'Université Laval

Justice et Santé : une nouvelle ambition dans l'espace européen ?

Géraldine HANNAH, Présidente et Levent ATLAN, directeur général de Victim Support Europe (sous réserve)

12h15 – 12h30

● **Propos de Clôture**

Catherine PIGNON, Secrétaire Générale du Ministère de la Justice

12h30

● **Déjeuner**

35^{es} Assises Nationales de l'Aide aux Victimes

La politique publique de l'aide aux victimes a fortement évolué ces dernières années et force est de remarquer, que les nouvelles questions et problématiques qui s'imposent, interrogent nos accompagnements.

De nouveaux partenariats doivent naître, de nouvelles pratiques se font jour et un lien de plus en plus étroit se tisse entre la justice, les associations et les structures sanitaires pour assurer l'effectivité des droits des victimes et impulser les conditions idoines de leur juste réparation ou restauration. Les différents événements collectifs, la lutte contre les violences faites aux femmes, la découverte de l'ampleur du phénomène d'inceste, les conséquences des accidents sur la voie publique pour ne citer que ces exemples, démontrent la nécessité de posséder une vision clairvoyante et objective de la prise en charge des personnes touchées par une infraction ou un événement traumatique.

D'ailleurs, les dernières circulaires du Ministère de la Justice font bien état de ce travail indispensable entre les structures publiques et associatives.

Par ailleurs, le cloisonnement des interventions ou des intervenants ne concoure pas à considérer la globalité des accompagnements des personnes, loin s'en faut. Nous le savons, le travail de coordination et de maillage est souvent générateur d'efficacité et de fluidité, il est aussi bienveillant à l'égard des victimes et vecteur de protection et de garanties. Pour pallier ces constats, il faut donc déployer une nouvelle approche et examiner les pratiques ou dispositifs qui peuvent être mises en place pour assurer une pluridisciplinarité des équipes et une interministérialité des actions.

C'est ainsi que les questions d'expertise, le renouveau des unités médico-judiciaires, la création des unités d'accueil pédiatrique Enfance en Danger, l'expertise, les questions de résilience sont autant de thèmes qui doivent conduire à redéfinir les contours de l'aide aux victimes.

C'est aussi la coordination entre les acteurs locaux qui doit être actée tant par les schémas départementaux de l'aide aux victimes mais aussi par des partenariats nouvellement définis par des conventions avec les Agences Régionales de santé.

Nous avons donc eu l'idée de promouvoir ce lien étroit et nécessaire entre la santé et la justice au bénéfice des victimes par la définition d'une nouvelle ambition et d'un nouveau regard.